



# Mairie de SAINT-DERRIEN

## Bulletin municipal septembre 2023



### Numéros utiles

Médecin de garde **15 (SAMU)**  
Pharmacie de garde : **3237**  
Pompiers : **18** / portable : **112**  
Gendarmerie : **17**  
Déchetterie et fourrière animale  
de BODILIS : **02 98 68 99 99**

### Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :  
9h00 à 12h00

**02.98.68.52.44**

Adresse mail : [saint-derrien@orange.fr](mailto:saint-derrien@orange.fr)

Site Internet: [www.saint-derrien.fr](http://www.saint-derrien.fr)



**PanneauPocket** : téléchargez l'application pour  
recevoir toutes les informations sur la commune

### ÉTAT CIVIL



#### DÉCÈS :

Michel CLAIRE le 3 août 2023

Marie ROZEC, épouse SOUCHU le 9 août 2023

Marie LE HAN, veuve YVINEC le 4 septembre 2023



## Conseil Municipal du 4 juillet 2023

### Participation aux frais de scolarité

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de verser la somme de 957,72 € à la ville de Plouescat correspondant aux frais de fonctionnement de la scolarité d'un élève pour 2022/2023.

### Rapport annuel 2022 du Syndicat de Pont An Ilis

L'article D2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les Maires ou les Présidents de syndicat compétents doivent présenter à leur assemblée délibérante, au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné, un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'assainissement non collectif.

Ce document, destiné à l'information des élus et des usagers du service public, expose notamment les différents indicateurs techniques et financiers précisés dans le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015.

Le rapport sera porté à la connaissance du public dans les conditions prévues à l'article L1411-13 et sur le site internet des communes membres.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver le rapport sur la qualité et le prix du service public d'assainissement non collectif, établi pour l'exercice 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le rapport sur la qualité et le prix du service public d'assainissement non collectif, établi pour l'exercice 2022.

### **Adoption de la Convention pour la surveillance et l'entretien de la défense extérieure contre l'incendie avec Eau du Ponant et le Syndicat Mixte de Pont an Ilis.**

Monsieur le Maire informe que conformément à l'article 30 du contrat de concession signé avec le Syndicat de Pont an Ilis, un projet de convention relatif à la surveillance et l'entretien du patrimoine pour la défense incendie de la commune de Saint-Derrien a été établie.

Ce projet de convention précise que la commune de Saint-Derrien confie à Eau du Ponant qui l'accepte le soin d'assurer la surveillance et l'entretien des installations extérieures de défense contre l'incendie installées sur le réseau de distribution public d'eau potable du territoire communal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter Convention pour la surveillance et l'entretien de la défense extérieure contre l'incendie avec Eau du Ponant et le Syndicat des Eaux de Pont an Ilis.

### **Projet Local Jeunes – Devis diagnostic structure**

Dans le cadre du projet Local Jeunes, appelé également « réhabilitation du local jouxtant la salle polyvalente », Monsieur Loaëc présente le devis de la SOCOTEC – ZAC de Kergaradec III - 180 rue de Kerervern – 29806 BREST comprenant des missions de contrôle technique et de coordination SPS, l'attestation accessibilité handicapés et l'attestation thermique RT2012 avant projet. Celui-ci s'élève à 7 400 € H.T. ; soit 8 880 € T.T.C.

Le conseil municipal sur le rapport de Monsieur Loaëc, après en avoir délibéré, décide d'accepter le devis de la SOCOTEC – ZAC de Kergaradec III - 180 rue de Kerervern – 29806 BREST s'élevant à 7 400 € H.T. ; soit 8 880 € T.T.C.

### **Projet Local Jeunes – Devis diagnostic sol**

Dans le cadre du projet Local Jeunes, appelé également « réhabilitation du local jouxtant la salle polyvalente », Monsieur Loaëc présente le devis de la SOLCAP – 6 rue du Lieutenant Mounier – 22190 PLÉRIN comprenant une étude géotechnique de conception mission G2 avant projet. Celui-ci s'élève à 2 440 € H.T. ; soit 2 928 € T.T.C.

Le conseil municipal sur le rapport de Monsieur Loaëc, après en avoir délibéré, décide d'accepter le devis de la SOLCAP – 6 rue du Lieutenant Mounier – 22190 PLÉRIN s'élevant à 2 440 € H.T. ; soit 2 928 € T.T.C.

*La Municipalité a le plaisir d'inviter  
nos chers Saint-Derriennois de 70 ans et +  
au **Repas des Aînés**  
le samedi 7 octobre 2023  
à 12h00 à la Salle des Fêtes*

*Convivialité, chants, jeux de boules et de dominos  
seront au rendez-vous, donc nous comptons sur vous !*

*La participation des conjoints qui souhaitent  
vous accompagner est de 30€*

## Bibliothèque Lenn ha Dilenn



Finis les vacances ! Les permanences de la bibliothèque reprennent normalement

**Les mercredis de 17h00 à 18h30**  
**Les samedis de 10h30 à 12h00**



Nous programmons aussi une nouvelle animation pour le concours : **1 jeu 1 livre**

Ce sera le **mercredi 20 septembre à partir de 17h**, dans la salle de la mairie, n'hésitez pas à venir et à vous inscrire auprès d'Aline au 06 16 85 82 20 ou Hélène au 06 62 09 91 15.

A bientôt

## CCPL

### Pour la rentrée, je passe au lavable dans la salle de bain !

#### *Pourquoi passer au réutilisable et lavable ?*

Passer du jetable au lavable n'est pas forcément évident dès le début. Cependant, avec le temps **on prend de nouvelles habitudes** qui sont meilleures pour la planète et pour nous. La question se pose alors : que peut-on remplacer dans la salle de bain pour du lavable ? Il y a plusieurs produits jetables que nous pouvons troquer que ce soit les cotons, les cotons tiges, les mouchoirs, les lingettes, les couches et même les protections hygiéniques !

#### *Pour notre santé*

Contrairement à leur version jetable, les articles de salle de bain lavables ne contiennent **pas de produits chimiques**. De plus, les cotons, lingettes et autres produits jetables contiennent de **nombreux produits nocifs** pour la santé, comme les **parfums de synthèse** ou encore les **conservateurs perturbateurs endocriniens** à l'origine de nombreuses maladies.

#### *Pour notre environnement*

La fabrication des produits jetables comme les cotons est très polluante (la culture du coton est **la deuxième production la plus polluante dans le monde**) et énergivore en eau.

On ne jette plus mais on lave en machine avec le reste de son linge, pour être réutilisé à l'infini (ou presque...) ainsi on génère moins de déchets.

#### *Pour notre budget*

Les « lavables » ont l'avantage d'être **économiques et pratiques** puisqu'une seule lingette remplace environ 300 cotons, un oriculi, qui remplace les cotons tiges, se garde à vie. Toutefois, pour certains articles, ça peut être un investissement de départ (couches ou encore protections périodiques) mais qui sera vite rentabilisé dans le temps. De quoi faire pas mal d'économies !

#### *Pour notre territoire et nos emplois*

Beaucoup de ces articles sont fabriqués à échelle locale ou nationale, on fait marcher l'économie proche.

Et hop ! Après tous ces changements, **on pourrait même croire qu'une poubelle est désormais inutile** dans la salle de bain. Finalement, passer du jetable au lavable serait un jeu d'enfant.

#### Le TRI en + du mois de septembre

#### **Que faire des mouchoirs en papier et des essuie-tout usagers ?**

Tous les textiles « sanitaires » (*mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout, lingettes, coton, coton-tige, compresse, masque, ...*) sont à mettre dans votre sac poubelle d'ordures ménagères !

Toutefois, si vous avez un composteur, vous pouvez y déposer vos mouchoirs et serviettes en papier ainsi que les essuie-touts.

#### **Contact**

Pays de Landivisiau Communautés de Communes

**Laetitia MARC – ambassadrice du tri – 02.98.68.42.41 – l.marc@paysdelandi.com**

## Ecole de Formation des Sous-Officiers de l'Armée de l'Air et de l'Espace

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat, j'ai l'honneur de vous informer des prochaines intégrations en **Ecole de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace** à ROCHEFORT (3<sup>ème</sup> quadrimestre 2023).

Consultables sur [devenir-aviateur.fr](http://devenir-aviateur.fr), les formations ci-dessous sont **assurées et rémunérées** (sous condition d'un contrat d'engagement initial d'une durée de 09 ans) :

INTITULES DES PRINCIPALES SPECIALITES ACTUELLEMENT PROPOSEES	NOMBRE DE PLACES RESTANTES
<b>Technicien / technicienne de maintenance vecteur moteur (aéronef)</b>	<b>120</b>
<b>Technicien / technicienne de maintenance avionique</b>	<b>160</b>
<b>Technicien / technicienne des SIC aéronautiques (mécatronicien)</b>	<b>110</b>
Technicien / technicienne armement bord et sol	60
Technicien / technicienne électromécanique environnement aéronautique	60
<b>Contrôleur / contrôleuse de l'aérien</b> (formation professionnelle à Mont-de-Marsan)	<b>90</b>
Comptable (formation professionnelle à Querqueville)	50
<b>Technicien / technicienne des systèmes numériques</b>	<b>150</b>
Moniteur / monitrice d'éducation physique militaire et sportive	20



Les inscriptions sont toujours ouvertes ; des conseillers se tiennent à la disposition de la population pour toute information portant sur ce recrutement :

- au bureau « Air et Espace » du **CIRFA de BREST** situé au 8 bis rue Colbert à BREST (RDV au **02 98 22 07 70** ou via [devenir-aviateur.fr](http://devenir-aviateur.fr)),
- à l'antenne « Air et Espace » intégrée au **CIRFA de QUIMPER** au 44 rue Jean Jaurès (RDV au **02 98 64 78 46** ou 07 88 12 52 09),

Nous effectuons également des permanences dans les villes de **QUIMPERLE** et **MORLAIX**.


le Maire et le Conseil municipal de Saint-Derrien prennent part à la peine de la famille de Mme Perrine COULOIGNER, mère de Patrick AUFFRET, Conseiller municipal de la commune.

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris le décès de Mme Marie Yvinec, doyenne de notre commune. La Municipalité présente toutes ses condoléances à la famille.




- ↳ Recherche maison en location sur Saint-Derrien avec 2 ou 3 chambres, jardin. Loyer maxi 500€ Contact : 07 63 86 79 23
- ↳ Professeur expérimenté donne cours de guitare pour ado, adulte – tout style, tout niveau. 1<sup>er</sup> cours gratuit. Déplacement possible – Contact : 06 83 69 55 88.

Syndicat des Eaux du Bas-Léon



# INF'EAU



JUILLET 2023

Être vigilants pour protéger la ressource en eau

---


## SITUATION DES NIVEAUX D'EAU

**Pluviométrie** sur la période du 1er Janvier au 30 Juin 2023 : 477 mm, soit presque 2 fois plus qu'au 1er semestre 2022 (253mm). La pluviométrie de ce 1er semestre 2023 est semblable à celle observée en 2021, et légèrement inférieure aux moyennes des 10 dernières années sur la même période.


**Point au 1<sup>er</sup> juillet 2023 sur l'état de la ressource en eau**

- Niveau d'eau dans la rivière Aber Wrac'h (station de jaugeage de Loc-Brévalaire)
 


INSUFFISANT
CORRECT
SUFFISANT


- Niveau d'eau à la station de pompage (Kernilis)
 

INSUFFISANT
CORRECT
SUFFISANT


- Niveaux d'eau souterraine (piézomètre à Saint-Divy)
 

INSUFFISANT
CORRECT
SUFFISANT



**INFO +**

Après les pluies de l'automne 2022, et de mars 2023 qui ont permis de remonter les niveaux des cours d'eau et des ressources souterraines, il n'est tombé ce printemps que 153 mm (pluviométrie d'avril à juin déficitaire par rapport à la moyenne des 10 dernières années, et plus particulièrement au mois de juin). Néanmoins, le débit de la rivière Aber Wrac'h reste à un niveau correct, légèrement en deçà des valeurs moyennes observées en début d'été.

---

## PENSEZ ÉCOGESTES !

**AU JARDIN**

L'eau chaude de cuisson des pâtes ou du riz peut être utilisée pour le **désherbage des bordures**.

Arroser au bon moment : soit tôt le matin, soit tard le soir. En arrosant en pleine journée, 60% de l'eau va s'évaporer avant même d'avoir pu être absorbée par les plantes.

**À LA MAISON**

Bien que la pratique soit courante, le lavage des véhicules à domicile est interdit\*. Rendez-vous dans les stations de lavage, équipées pour le recyclage des eaux de lavage, afin d'éviter que des résidus d'hydrocarbures et d'huiles polluent l'environnement.

Les toilettes représentent 20% de l'eau potable consommée, ce volume peut être réduit en installant une chasse d'eau à double commande, ou en plaçant une bouteille ou une brique dans le réservoir pour en limiter le volume. Et attention aux fuites, une chasse d'eau qui fuit, c'est jusqu'à 60 L de perdus / jour.


\*Article 99.3 du Règlement sanitaire départemental

---


## PROTÉGER LES MILIEUX

**LA MER COMMENCE ICI NE RIEN JETER**

Les déchets jetés dans l'espace public arrivent dans les avaloirs, bouches d'égout ou les fossés, se retrouvent par la suite dans les cours d'eau et terminent leur course dans la mer. Les eaux pluviales collectées dans les avaloirs ne vont pas à la station d'épuration mais sont rejetées dans les milieux naturels. Ainsi, les déchets, même s'ils sont abandonnés à des kilomètres du littoral, atteignent la mer et polluent les écosystèmes.



Syndicat des Eaux du Bas-Léon  
2 Route de Pen Ar Guevar 29 260 KERNILIS  
02 98 30 75 27  
www.syndicateauxbasleon.bzh



# Essais Handball



- Vous aimez le sport ?
- Vous avez plus de 3 ans ?

Alors ***le hand est fait pour vous !!!***

N'hésitez plus et rejoignez nos équipes pour des essais lors des séances d'entraînement à partir du mois d'Avril

**Pour tous renseignements**

Solene : 07-82-35-92-24  
Patricia : 06-32-46-13-55

 La Flèche handball  
 entente\_sportive\_la\_fleche




## Les ateliers numériques - Septembre 2023

**Atelier de perfectionnement en autonomie**

Vous êtes autonome et vous souhaitez vous perfectionner en bénéficiant des conseils de la conseillère numérique et des autres participants.

Le mercredi 13 septembre  
**De 10h à 12h**

📍 Espace France Services à Landivisiau

📌 Sur inscription - 6 places  
Les participants peuvent apporter leur matériel

**Utiliser une clé USB**

- Comment connecter la clé USB à l'ordinateur ?
- Comment utiliser la clé USB (stocker et retirer des éléments de la clé) ?

Le lundi 18 septembre  
**De 10h à 12h**

📍 Espace France Services à Landivisiau

📌 Sur inscription - 6 places  
Les participants peuvent apporter ordinateur et clé USB



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



France services

**Contact**  
BARON Mélanie  
Conseillère Numérique France Services  
m.baron@paysdelandi.com  
📞 02 98 68 67 60